

## ENJEUX

L'équipe projet devra identifier et prendre connaissance des projets ou évolutions en cours afin de les capitaliser ou de les orienter dans la démarche.

L'objectif est de procéder à un état des lieux au regard de la problématique générale des parcours : morbidité, accès aux soins, place de la prévention, importance des dispositifs d'accompagnement...

De plus, il est important de rassembler toute étude déjà réalisée sur le champ d'analyse, ainsi que de connaître les démarches en cours (par exemple : création d'un Conseil local de santé mentale (CLSM), refonte d'un projet médical d'établissement, coopérations, etc.).

Cela suppose la mise en place d'une bonne circulation de l'information en interne et la mise en place d'une veille afin de prendre connaissance des projets ou évolution en provenance de sources d'information extérieures.

## DESCRIPTION

**Les sources d'information à recueillir et croiser sont multiples et peuvent exister à plusieurs niveaux.**

### **1 AU NIVEAU INTERNE :**

#### **1 LES DONNEES RELATIVES AUX PROJETS :**

- à travers le pôle « statistiques et observations » internes à l'ARS (données du Rim-p, SAE, autres études, ...)
- via les délégations départementales qui connaissent bien les acteurs du territoire
- en transversal, via les différentes directions-métiers permettant de croiser les regards sur la thématique :
  - o les appels à projet dans le sanitaire :
    - ex : création d'équipes mobiles,
    - ex : création de réseau, de CLSM, GCS, GCSMS, ...
  - o le premier recours
    - ex : dispositif d'exercice groupé en lien avec des dispositifs de psychiatrie (CMP) ou de santé mentale (SAVS)
  - o le médicosocial
    - ex : création de places ou de dispositifs mobiles
  - o la prévention et la promotion de la sante
    - ex : éducation thérapeutique,
    - ex : création de maison relai, ...
- via les établissements :
  - o instruction des projets d'établissements, rapports d'activité, ...)
  - o rencontres des établissements (sanitaires et médico-sociaux) et les services sociaux pour recueillir et étudier les démarches mises en place,
- lors de groupes de travail en commun organisés lors de diverses occasions (PRS, Conférence de territoire, projets, négociation de contrats locaux de santé, etc....)

#### **2 LES DONNEES RELATIVES AUX EQUIPEMENTS OU A L'ACTIVITE :**

Type de données à recueillir :

- Données démographiques
- Données socio-économiques

## Aide au repérage des démarches locales

Mettre en œuvre un projet de parcours en psychiatrie et santé mentale - Fiche n°6

- Données financières (assurance-maladie, MDPH)
- Activités des services de soins
- Activités des services médico-sociaux
- Données PMSI et RIM-P, RTC
- Données d'équipement (régulation)

### Eventuelles difficultés:

- Certaines données sont difficilement accessibles ou nécessitent des enquêtes ad hoc :
  - o données sur les personnes à domicile
  - o données sur les publics accueillis dans le médicosocial
  - o données assurance-maladie au niveau du territoire
  - o hospitalisations ou hébergement au long cours
- Certaines données, notamment issues des systèmes d'information doivent faire l'objet d'une analyse qualité (exhaustivité, fiabilité) pour être exploitables et utilisables

### Travail préalable :

- Lister les données et les informations à recueillir,
- Organiser leur accessibilité en routine,
- Organiser leur mise à jour

## **2 AU NIVEAU REGIONAL :**

### Démarches mise en place pour connaître et suivre les démarches locales et régionales

- Forum
- Journée de découverte des établissements sanitaires et médico-sociaux et des structures sociales
- UNAFAM
- GEM

### Les dispositifs de démocratie sanitaire à contacter et informer :

- Conférence de territoire
- Bureau de la CRSA Commission Permanente

### Les partenaires extérieurs institutionnels :

- CPAM
- CAF
- MDPH
- Conseils départementaux
- DRJSCS
- Commission de coordination des Politiques Publiques
- Fédérations
- Associations d'usagers, de représentants des usagers, GEM

### La production d'organismes tiers :

- ORS
- CREA
- CrehPsy
- Centres de ressources,
- Fédérations de recherche,
- ...

## **3 AU NIVEAU NATIONAL OU INTERREGIONAL :**

## Aide au repérage des démarches locales

Mettre en œuvre un projet de parcours en psychiatrie et santé mentale - Fiche n°6

Etablir des liens avec le réseau des référents psychiatrie et santé mentale des autres ARS

Mettre en place une veille sur les appels à projets émis par d'autres régions dans le champ de la psychiatrie et la santé mentale,

...

### MOYENS

Utilisation des ressources internes :

- Service documentation pour la veille documentaire,
- Cellule d'analyse de l'activité
- Services ou pôles de la régulation

A l'extérieur :

Organiser les liens avec l'extérieur via les délégations départementales, les partenaires extérieurs, les dispositifs de démocratie sanitaire, ....

### ACTEURS CONCERNES

Equipe projet ARS ou groupe projet (ARS/CD)

### FACTEURS CLES DE SUCCES

- Il s'agit de mettre en place ou d'utiliser des tableaux de bord à partir des différentes sources d'information en interne ou le recours à des prestataires ou partenaires extérieurs et les rendre accessibles
- La démarche peut à ce stade être initiée au niveau régional

### FICHES ASSOCIEES

- [Fiche 2 : le comité de pilotage](#)
- [Fiche 3 : le chef de projet](#)
- [Fiche 4 : l'équipe-projet ou groupe-projet](#)
- [Fiche 5 : la liste des acteurs incontournables et son annuaire](#)
- [Fiche 7 : le plan de communication – un exemple](#)
- [Fiche 8 : l'implication des usagers](#)
- [Fiche 9 : la composition des groupes de travail](#)
- [Fiche 10 : l'animation des séances de travail](#)
- [Document-type 1 : la trame de lettre de cadrage](#)
- [Support 1 : la plénière de lancement](#)

### OUTILS ASSOCIES

- [Fiche Outil 2 : la carte d'identité du territoire et sa grille d'indicateurs](#)
- [Fiche Outil 3 : les caractéristiques du parcours et sa grille d'indicateurs](#)
- [Fiche Outil 4 : la grille MDPH et sa notice d'utilisation](#)
-